

Image not found or type unknown



Prime d'équipe dans la plasturgie

Par **bregouin**, le **30/11/2015** à **17:56**

bonjour

je travail actuellement en 3x8 dans la plasturgie et nous n'avons pas de prime d'équipe !

Nos dirigeants ne veulent pas en entendre parler!

Est-elle obligatoire ?

si oui, y a-t-il un texte de loi qui le stipule ?

merci de votre réponse

cordialement

Par **morobar**, le **30/11/2015** à **18:24**

Bonjour,

[citation]nous n'avons pas de prime d'équipe [/citation]

Et votre chef, il a droit à une prime de "solitaire" ?

Il faut lire votre convention collective et vérifier si une telle prime est prévue, et si oui, quelles sont les conditions d'exigibilité.

Sinon, il faut demander à vos délégués syndicaux d'en négocier l'attribution, par exemple au cours des N.A.O.